

ANGLAIS

Option spécifique

1	2	3	4 et 5
	4	5	8

OBJECTIFS GENERAUX

L'étude de l'anglais a pour but de permettre à l'élève de

- s'exprimer oralement et par écrit dans un but d'ouverture internationale et de respect des autres cultures;
- utiliser cette langue dans la suite de ses études ou dans son travail;
- comprendre la vaste littérature mondiale rédigée en anglais dans d'innombrables domaines;
- entrer en contact avec les faits marquants de l'histoire, de la littérature et de la culture des pays anglo-saxons, puis acquérir une connaissance plus approfondie de la langue et de la culture anglo-saxonne.

Pour atteindre ces objectifs, l'élève devra acquérir

- des notions étendues de vocabulaire, de grammaire qui lui permettront d'utiliser une langue claire et précise.
- la connaissance du système de phonétique internationale afin de maîtriser la prononciation et de compléter de façon indépendante ses notions de vocabulaire grâce à notamment l'usage du dictionnaire et du monde des multimédias.

OBJECTIFS PAR PERIODE

Période I (année 2)

Connaissances

Les élèves connaissent les notions élémentaires de la langue anglaise, ce qui implique :

- l'acquisition du vocabulaire de base (environ 2'000 mots) et des éléments de grammaire tels qu'ils sont présentés dans la méthode retenue, en particulier les conjugaisons et formes verbales;
- l'approfondissement et l'extension des notions et fonctions principales ainsi que la familiarisation avec les situations ordinaires d'échange linguistique;
- la consolidation des sons et de l'emplacement de l'accent tonique des mots à l'aide de l'alphabet phonétique;
- l'introduction aux civilisations anglo-saxonnes.

Aptitudes

COMPREHENSION ORALE

Les élèves devront être capables de comprendre les éléments importants d'un message oral de débit normal portant sur des sujets d'intérêt général et sur des situations de la vie quotidienne (récit, commentaire, description, opinion, etc.)

COMPREHENSION ECRITE

Lecture et compréhension globale de textes adaptés (annonces diverses, textes d'intérêt général, etc.)

Lecture suivie d'œuvres simplifiées, par exemple : ouvrages de la collection Easy Readers afin de saisir le sens d'un texte approprié.

EXPRESSION ORALE

Les élèves participeront régulièrement à des conversations. Ils devront être capables de formuler un récit (histoire, anecdote, etc.) d'exprimer leurs intentions et opinions, de donner et d'obtenir des renseignements simples dans une langue claire et non ambiguë, intégrant des éléments linguistiques acquis pendant l'année.

Ils seront également capables de lire un texte de manière satisfaisante.

EXPRESSION ECRITE

Il s'agira pour l'élève d'être capable de rédiger une carte postale, une lettre simple, un récit élémentaire dans une langue simple et grammaticalement correcte, intégrant des éléments linguistiques acquis pendant l'année.

Période II (année 3)

Connaissances

L'élève connaît les notions principales de la langue et de la civilisation anglo-saxonne, ce qui implique :

- la poursuite de l'étude du vocabulaire selon la méthode retenue et par recherche personnelle, approfondissement et systématisation de l'étude de la grammaire, en particulier des verbes irréguliers, de l'emploi du temps et de phrases complexes;
- l'approfondissement et enrichissement des formes propres au langage oral;
- l'approfondissement de la civilisation anglo-saxonne;
- l'introduction à la littérature d'expression anglaise.

Aptitudes

COMPRÉHENSION ORALE

Comprendre la langue dans son débit naturel et dans le détail lorsque les sujets abordés le permettent.

Saisir des informations précises dans des textes authentiques.

COMPRÉHENSION ÉCRITE

Saisir le sens global d'un texte authentique d'une certaine étendue (articles de journaux).

Reconnaître le sens d'un mot inconnu à l'aide du contexte.

Lecture de textes suivis d'une certaine ampleur.

Lecture suivie d'œuvres non-simplifiées.

EXPRESSION ORALE

Mêmes objectifs que durant les premières années, avec toutefois une correction grammaticale accrue, une plus grande variété de constructions et de vocabulaire, un plus grand champ d'expression, incluant l'expression d'opinions personnelles sur des sujets variés (films, livres, musique, événements, etc.), intégrant des éléments linguistiques acquis pendant l'année.

Participation à une conversation de manière suivie (travail de groupe, travail en atelier).

Résumés et commentaires de textes lus ou entendus.

Lecture s'efforçant de respecter rythme et intonation.

EXPRESSION ÉCRITE

Mêmes objectifs que durant les premières années, avec toutefois une correction grammaticale accrue, une plus grande variété de constructions (phrases complexes) et un meilleur choix lexical, intégrant des éléments linguistiques acquis pendant l'année.

Résumés et commentaires en anglais de films et textes en langue maternelle ou anglaise.

Réponses précises à des questions sur un texte plus spécialisé.

Expression nuancée et plus étendue d'opinions.

Période III (années 4 et 5)

Connaissances

L'élève connaît les notions avancées de la langue et de la civilisation anglo-saxonne, ce qui implique :

- la poursuite de l'étude du vocabulaire, choisi par thème (apprentissage relatif à des sujets d'intérêt général et liés au monde contemporain), l'étude plus étendue des verbes à postpositions ainsi que des prépositions;
- la sensibilisation à la formation des mots (dérivation, combinaison, etc.) et à la richesse lexicale de la langue (synonymes/antonymes);
- la présentation des différents registres de la langue (littérature spécialisée, poèmes, langue familière, publicité, etc.);
- la révision globale et l'étude plus complexe des structures grammaticales;
- la familiarisation avec les aspects de la société anglo-saxonne les plus caractéristiques (institutions politiques et judiciaires, médias, traditions);
- l'étude de la littérature d'expression anglaise.

Aptitudes

COMPRÉHENSION ORALE ET ECRITE

Identifier les points essentiels d'une discussion ou d'un débat, différencier les points de vue des divers interlocuteurs lors de la production de messages oraux authentiques.

Comprendre, après préparation adéquate, des productions artistiques (pièces, films).

Comprendre les exposés du maître ou des camarades traitant de sujets variés.

Lire des œuvres littéraires en langue anglaise d'époque, de genre et de pays différents.

Comprendre, selon l'intérêt des élèves et leur orientation, des textes authentiques, traitant de sujets politiques, sociaux, scientifiques, littéraires, etc. en faisant un usage raisonnable du dictionnaire et des multimédias.

EXPRESSION ORALE

Être capable de présenter un exposé sur des sujets variés et d'exprimer un point de vue personnel critique sur les problèmes évoqués.

Commenter un texte, un document graphique, une œuvre photographique, cinématographique ou picturale.

Analyser un texte littéraire de difficulté adéquate.

S'exprimer avec une certaine aisance et correction grammaticale.

Réaliser des interviews.

Faire un travail de recherche personnelle en utilisant différentes sortes de documents.

EXPRESSION ÉCRITE

Même objectifs qu'au niveau précédent mais en utilisant une langue plus précise, variée et correcte, rédiger un texte de difficulté adéquate.

Expression de points de vue personnels, nuancés et plus étendus, nécessitant analyse, synthèse et jugement.

PROGRAMME PAR ANNÉE

Année 2

Poursuite de l'étude des temps, des auxiliaires, des adjectifs et des pronoms, de l'ordre des mots, des adverbes.

Poursuite de l'étude du vocabulaire et de la prononciation.

Introduction à la civilisation anglo-saxonne.

Expression orale.

Année 3

Poursuite et extension des temps, des auxiliaires, des phrases complexes, des adjectifs et des pronoms, de l'ordre des mots, du passif, du discours indirect, des adverbes.

Poursuite de l'étude du vocabulaire et de la prononciation.

Approfondissement de la civilisation anglo-saxonne.

Introduction à la littérature d'expression anglaise.

Emploi du multimédia.

Expression orale.

Années 4 et 5

Consolidation et extension des programmes précédents.

Sensibilisation à la formation des mots, aux verbes à particules, aux tournures idiomatiques, aux termes de subordination et de coordination.

ESPAGNOL

Option spécifique

1	2	3	4 et 5
	4	5	8

OBJECTIFS GÉNÉRAUX

L'enseignement des langues développe chez l'élève la capacité de s'affirmer en tant qu'individu s'ouvrant à la vie culturelle et sociale. Il l'incite à structurer sa pensée et l'aide à construire son identité.

Il développe sa faculté de comprendre autrui, de s'informer et d'informer; il contribue à l'épanouissement de la sensibilité de l'élève et à celui d'une réflexion critique et responsable.

L'élève doit accepter de commencer avec les rudiments morpho-syntaxiques, en ayant toujours en point de mire le nécessaire équilibre d'un apprentissage actif et passif, oral et écrit.

L'espace géopolitique du parler castillan doit permettre à l'élève de s'ouvrir aussi amplement au monde latino-américain. Tout le cursus de l'apprentissage de la langue devra tenir compte de ce fait, tant au plan phonético-grammatical que littéraire.

L'enseignement de l'espagnol en option spécifique entend amener l'élève à un travail autonome, renforçant la confiance en soi pour s'exprimer dans une autre langue.

OBJECTIFS PAR PÉRIODE

Période I (années 2 et 3)

Connaissances

Des rudiments de la première année à la consolidation en fin de période, l'élève aboutit à une maîtrise de vocabulaire d'environ 3000 mots, avec une connaissance de la conjugaison (temps simples, approche du subjonctif), une approche correcte de la phonétique et les éléments de grammaire tels qu'ils sont présentés dans la méthode retenue.

Aptitudes

Compréhension orale

- comprendre globalement des situations concrètes, ordinaires;
- comprendre des informations essentielles dans les conditions de la vie quotidienne.

Compréhension écrite

- décoder, saisir les idées générales de textes simples : annonces usuelles, titres de journaux, textes littéraires simplifiés, petites histoires;
- effectuer des versions et des traductions courtes.

Expression orale

- communiquer dans les situations de la vie courante;
- exprimer des réactions à des stimuli précis ou à des sollicitations plus élaborées;
- énoncer une opinion, une réaction ou un sentiment;
- donner un renseignement, lire des journaux ou des articles simples.

Expression écrite

- rédiger dans une langue grammaticalement correcte des compositions (sur la vie ordinaire, intérêts personnels, hobbies, vie de l'étudiant, école, maison, sports, rencontres).

Période II (années 4 et 5)

Connaissances

Morphologie : étude plus systématique des verbes irréguliers, du subjonctif présent et imparfait.

Syntaxe relative à l'emploi des temps.

Étude poussée du système prépositionnel.

Amplification du vocabulaire en richesse et technicité.

Contact avec des textes littéraires authentiques espagnols et latino-américains.

Utilisation à bon escient d'ouvrages de référence (dictionnaire, encyclopédies, essais, commentaires, recherche personnelle).

Travail personnel sur des documents écrits ou audiovisuels.

Aptitudes

Compréhension orale

- identifier les points essentiels d'une discussion ou d'un débat, différencier les points de vue de divers interlocuteurs lors de la production de messages oraux authentiques;
- comprendre les exposés de l'enseignant ou d'un camarade traitant de sujets variés;
- comprendre, après préparation, des productions artistiques (films, pièces de théâtre);
- s'entraîner à la prise de notes (distinguer l'accessoire de l'essentiel, identifier les mots ou les idées clés);
- lire des œuvres littéraires d'expression espagnole d'époques et de genres différents.

Compréhension écrite

- étudier des œuvres littéraires intégrales ou des extraits, des documents, des journaux ou des revues;
- rédiger des textes à thème dans une langue grammaticalement correcte de difficulté moyenne ou supérieure.

Expression orale

- résumer des faits, des émissions sonores, audiovisuelles;
- présenter des exposés et des commentaires de texte;
- s'exprimer avec assurance et fluidité;
- donner son avis, défendre son opinion et exprimer ses sentiments sur un texte ou sujet particulier.

Expression écrite

- mêmes objectifs que précédemment;
- analyser des textes;
- rédiger des compositions d'une certaine longueur et teneur linguistiques (comptes rendus, dossiers, prises de notes);
- utiliser différentes formes d'expression (lettre, résumé, récit élémentaire, rédaction).

PROGRAMME PAR ANNÉE

Année 2

Grammaire espagnole de base

- les articles;
- utilisation des prépositions usuelles;
- introduction au système des pronoms, adjectifs possessifs, numéraux.

Vocabulaire

- vocabulaire et lecture de 1500 à 1800 mots;
- phonétique de base, prononciation et accentuation.

Conjugaison

- les verbes ser et estar;
- l'obligation et les verbes impersonnels;
- les verbes réguliers et irréguliers (présent, imparfait, futur, impératif) introduction au subjonctif;
- les verbes à diphthongaison et affaiblissement.

Année 3

Réactivation des connaissances antérieures

Grammaire

- élargissement du système des pronoms (relatifs, interrogatifs, indéfinis);
- les subordonnées;
- la comparaison et les adverbes;
- le pronom direct de personne.

Vocabulaire

- élargissement à 3000 mots environ;
- approche des règles d'accentuation;
- expressions idiomatiques courantes.

Conjugaison

- reprise des temps étudiés en première année;
- emploi plus systématique du subjonctif;
- utilisation plus fréquente du conditionnel.

Exercice de présentation orale par l'élève

Année 4

Approfondissement des connaissances antérieures

Grammaire

- discours indirect;
- les pronoms directs, indirects, réfléchis;
- les subordonnées : les concessives, etc.

Vocabulaire

- élargissement des tournures idiomatiques;
- refrains, dictons, proverbes.

Conjugaison

- syntaxe des temps : usage correct du passé simple, passé composé et imparfait;
- maîtrise des verbes à diphtongaison et à affaiblissement;
- maîtrise de la conjugaison des verbes irréguliers.

Ouverture à la littérature espagnole et latino-américaine

Année 5

Maîtrise de la grammaire et de la syntaxe dans son ensemble.

Activités d'expression écrite et orale.

Vue d'ensemble des principaux courants et époques littéraires.

GREC

Option spécifique

1	2	3	4 et 5
	4	5	8

OBJECTIFS GÉNÉRAUX

L'étude du grec a pour but

- de donner à l'élève une conscience historique de la civilisation occidentale;
- de lui faire comprendre que non seulement cette civilisation est née dans la Grèce antique, mais aussi qu'elle lui doit ses traits fondamentaux;
- de lui montrer que, dans les domaines de l'art et de la pensée, les Grecs n'ont jamais cessé de servir de référence, que le grec est une des langues bibliques et que le christianisme s'est développé dans un milieu hellénisé;
- de lui montrer que les valeurs de l'hellénisme, au moment où l'Europe se construit, sont plus actuelles que jamais : amour de la Raison et du Beau, recherche de la Sagesse et de la Mesure, goût de la Liberté, rôle prééminent de l'Homme.

Mais on ne peut connaître un peuple sans en connaître la langue qui en est l'âme.

L'option spécifique permet à l'élève une approche approfondie des objectifs généraux et une solide connaissance de la langue.

OBJECTIFS PAR PÉRIODE

Période I (années 2 et 3)

Connaissances

Années d'apprentissage formel, elles comprennent l'étude de la morphologie et de la syntaxe dans ses généralités, la maîtrise d'un vocabulaire de base.

Parallèlement à l'étude technique de la langue grecque, l'élève sera initié à la culture hellénique.

Il serait bon que chaque année l'élève lise un ouvrage d'intérêt général, lié à la civilisation et à la culture grecques.

Aptitudes

L'élève est capable

- d'apprendre plus facilement les langues étrangères modernes et la terminologie scientifique grâce une meilleure compréhension des racines des mots;
- d'utiliser des instruments de travail adéquats (dictionnaires, grammaires);
- d'analyser un texte et d'en comprendre le sens;
- de comprendre notre lien historique avec le passé;
- de confronter notre vies et nos croyances avec celles du passé.

Période II (années 4 et 5)

Connaissances

Il s'agira de montrer à l'élève la richesse littéraire de la Grèce dans des pages choisies et dans l'étude de textes d'auteurs par genre littéraire (pour chaque genre littéraire, on étudiera une œuvre significative et on demandera à l'élève de lire en traduction au moins une autre œuvre).

Il serait bon que chaque année l'élève lise un ouvrage d'intérêt général, lié à la civilisation et à la culture grecques.

Aptitudes

L'élève est capable

- d'interpréter un texte;
- de comparer différentes traductions entre elles pour en dégager le degré de pertinence;
- de saisir un problème dans sa complexité, d'en discerner les éléments fondamentaux, de le placer dans un contexte (historique, social, idéologique, etc.) et de le discuter.

PROGRAMME PAR ANNÉE

Année 2

Étude des points essentiels de la langue selon la méthodologie choisie :

SUBSTANTIFS : Les trois déclinaisons.

ADJECTIFS : Première et deuxième classe. Quelques adjectifs irréguliers. Le comparatif et le superlatif.

PRONOMS : Les pronoms personnels. Les démonstratifs. Les pronoms relatifs. Les pronoms-adjectifs interrogatifs. Les pronoms-adjectifs indéfinis.

CONJUGAISON : Règles de la contraction. La conjugaison thématique. Le verbe "être". Un verbe contracte.

SYNTAXE : Syntaxe des cas (y compris les questions de lieu et de temps). Emploi des prépositions. Syntaxe des propositions indépendantes et complétives.

Parallèlement, aperçu de l'histoire grecque et découverte de la mythologie.

Année 3

Suite de l'étude des points essentiels de la langue et approche de la vie quotidienne :

ADJECTIFS : Les comparatifs et superlatifs irréguliers.

CONJUGAISON : Les verbes contractes. La conjugaison athématique. Les verbes irréguliers.

SYNTAXE : Syntaxe des temps et des modes. L'optatif oblique. Le potentiel, l'éventuel, l'irréel. Les propositions circonstancielles. Le discours indirect.

Années 4 et 5

Étude des genres littéraires. Pour chaque genre littéraire, on choisira au moins un auteur et on étudiera des passages extraits d'une ou de plusieurs de ses œuvres.

Par exemple : Épopée (Homère, Hésiode...). Lyrisme (Sapho, Alcée, Solon, Callimaque...). Philosophie (Platon, Épictète). Histoire (Hérodote, Thucydide, Plutarque...). Comédie (Aristophane). Tragédie (Sophocle, Euripide...). Rhétorique (Démosthène).

ITALIEN

Option spécifique

1	2	3	4 et 5
	4	5	8

OBJECTIFS GÉNÉRAUX

L'apprentissage de l'italien, en tant que branche spécifique, vise des objectifs étendus à la fois linguistiques et culturels. Il permet à l'élève

- d'acquérir les moyens d'une communication facile et spontanée dans la vie courante, avec les personnes qui s'expriment dans cette langue, et en particulier avec la population tessinoise qui est rattachée à la civilisation italienne;
- de s'exprimer, tant par la parole que par l'écriture, dans une langue précise et claire, qui repose sur de profondes connaissances lexicales et grammaticales;
- d'entrer en contact avec le "monde" italien, de sensibiliser l'élève aux divers aspects de la culture et de la civilisation italiennes, dans un esprit d'ouverture et de découverte de valeurs diverses;
- de bénéficier des nombreuses perspectives de collaboration interdisciplinaire, notamment dans les domaines artistiques (littérature, théâtre, musique, arts figuratifs).

Il importe ainsi que l'étudiant acquière des connaissances fondamentales qui lui permettent de structurer sa pensée, de se construire une identité et, par conséquent, de s'imposer en tant qu'individu ouvert à la vie sociale, intellectuelle et culturelle.

OBJECTIFS PAR PÉRIODE

Période I (année 2)

Connaissances

L'élève sait

- communiquer oralement dans les situations de la vie quotidienne;
- reconnaître les principales fonctions de la langue écrite et orale.

Aptitudes

L'élève est capable de

- comprendre une situation communicative courante et y participer;
- comprendre et rédiger des textes simples;
- réaliser un exposé sur un sujet d'intérêt général.

Période II (année 3)

Connaissances

L'élève sait

- approfondir ses connaissances de la langue italienne;
- réviser son vocabulaire de base et l'enrichir;
- s'ouvrir aux différents aspects de la vie sociale et culturelle italienne par le biais de supports variés;
- s'initier à l'art italien en général (y compris le 7^{ème} art) dont l'étude se prolongera durant les années suivantes;
- découvrir la littérature italienne au travers de la nouvelle et du roman bref du vingtième siècle.

Aptitudes

L'élève est capable de

- parler de sujets variés de façon spontanée et correcte;
- exprimer un point de vue personnel et critique;
- présenter des exposés d'actualité et des œuvres brèves de littérature contemporaine;
- fournir un travail individuel de qualité en utilisant les ouvrages de référence (grammaire, dictionnaire).

Période III (années 4 et 5)

Connaissances

L'élève sait

- maîtriser le vocabulaire de base acquis pendant les trois années tout en portant son attention sur un vocabulaire plus spécifique, thématique, lié aux auteurs qu'il a étudiés ainsi qu'à la culture et aux notions géopolitiques sur lesquelles il s'est penché;
- maîtriser la conjugaison et les principales structures grammaticales;
- reconnaître les principaux courants littéraires des origines de la langue à nos jours;
- prendre en compte les œuvres les plus représentatives passées et actuelles;
- s'intéresser aux aspects les plus caractéristiques de la société italienne (traditions, institutions politiques, médias...).

Aptitudes

L'élève est capable de

- comprendre intégralement un message oral soutenu (exposé, reportage, pièce de théâtre, enregistrement...);
- lire et commenter les œuvres littéraires et dégager des textes une idée générale qui rende compte de leur cohérence et de leur intérêt;
- présenter un exposé sur des sujets variés (littéraires, politiques, économiques, scientifiques, artistiques, médiatiques...), en énonçant un point de vue à la fois critique et personnel;
- rédiger des textes, à partir de sujets libres ou imposés, en employant un vocabulaire clair et précis, en maîtrisant les structures sans cesse plus complexes de la langue (point de vue personnel plus nuancé);
- prendre des initiatives selon ses attentes et ses goûts pour mener à bien un projet personnel dont il fera bénéficier la classe;
- profiter du rayonnement socioculturel et artistique véhiculé par la langue italienne pour établir des liens interdisciplinaires.

PROGRAMME PAR ANNÉE

Année 2

Consolidation des acquis dans les domaines lexicaux et syntaxiques (apprentissage des temps verbaux complémentaires de l'indicatif, apprentissage du conditionnel et du subjonctif; étude des cas particuliers et des irrégularités morphologiques de la langue italienne).

Étude approfondie de textes divers et large recours à des documents audiovisuels en relation avec la culture et la civilisation italiennes.

Développement marqué des aptitudes dans la compréhension et l'expression orale et écrite, et ce dans un rythme d'apprentissage soutenu.

Année 3

Solides connaissances de la grammaire italienne, dont l'élève aura survolé les difficultés majeures, avec un accent particulier mis sur les problèmes de concordance des temps verbaux, forme impersonnelle, discours indirect, passif, formes implicites...

Enrichissement systématique du vocabulaire.

Préparation progressive à la traduction de textes suivis.

Lecture et analyse de nouvelles et d'œuvres brèves représentatives de la littérature italienne.

Années 4 et 5

Consolidation des programmes précédents, sensibilisation aux tournures idiomatiques.

Poursuite de l'acquisition des notions morpho-syntaxiques et de l'étude de la phrase complexe.

Maîtrise de la langue écrite et orale : expression d'un point de vue personnel et critique par oral et par écrit (commentaire de texte), compréhension intégrale d'un message oral, expression orale et écrite d'un bon niveau (registre soutenu), utilisation adéquate des différents niveaux de langue.

Identification des grands courants de l'histoire littéraire italienne par la lecture et l'analyse d'œuvres représentatives.

Acquisition d'outils d'analyse actuels dans l'approche du commentaire de texte.

Initiation à la tradition poétique italienne, éléments de métrique.

Approche active de la culture et de la civilisation des régions italophones par le biais de supports variés.

Stimulation et encouragement aux recherches personnelles des élèves, qui auront la possibilité de prendre des initiatives pour mener à bien un projet personnel tenant compte de leurs goûts et attentes.

LATIN

Option spécifique

1	2	3	4 et 5
	4	5	8

OBJECTIFS GÉNÉRAUX

L'enseignement du latin donne à l'étudiant les compétences par lesquelles il peut accéder directement aux textes fondateurs de notre civilisation. La culture littéraire, ouverte à l'histoire, à l'art, à la philosophie..., joue un rôle prépondérant dans la compréhension de celle-ci.

Par la traduction, l'analyse et le commentaire des textes anciens, l'étudiant établit un dialogue fécond entre l'Antiquité et la modernité dans la mesure où il aborde des questions fondamentales présentes à toute époque. Il parvient à une meilleure compréhension de la société dans laquelle il vit, dès l'instant où il peut comparer ces structures et ces valeurs avec celles d'un monde éloigné dans le temps, mais qui demeure exemplaire.

Par l'initiation à la richesse de la langue et de la littérature latines, l'étudiant développe son sens esthétique. La pratique de la langue lui donne les moyens non seulement d'affiner sa maîtrise du français, mais aussi d'accéder aux langues et aux littératures européennes, en particulier aux langues romanes. En passant d'une langue ancienne et synthétique à une langue moderne et analytique, l'étudiant acquiert le raisonnement nécessaire pour saisir la langue latine comme instrument de pensée; il montre aussi l'intuition indispensable à toute approche littéraire.

OBJECTIFS PAR PÉRIODE

Période I (années 2 et 3)

Connaissances

Cette période prolonge de façon cohérente la première année. Elle vise la maîtrise linguistique de la langue latine, afin de permettre la traduction de textes originaux.

Une approche culturelle du monde de l'Antiquité, conçue comme une introduction solide, permet aux étudiants d'aborder les textes dans leur contexte littéraire, historique, philosophique, religieux et artistique.

CONNAISSANCE DE LA LANGUE

L'étudiant acquiert progressivement, ou affine, les connaissances linguistiques suivantes :

- morphologie (déclinaisons, conjugaisons);
- syntaxe (phrase simple, phrase complexe);
- vocabulaire (lexique des mots fréquents, sens des préfixes et suffixes principaux, notions d'étymologie).

CONNAISSANCE DE LA CULTURE DE L'ANTIQUITÉ

L'enseignement guide l'étudiant vers le monde de l'Antiquité romaine en évoquant les domaines suivants :

- littérature latine;
- histoire (chronologie, événements marquants);
- société (vie quotidienne);
- politique (les institutions etc.);
- mythologie;
- archéologie.

Cette culture s'acquiert en relation avec les textes étudiés et en se référant régulièrement au monde moderne.

Aptitudes

L'étudiant est amené progressivement aux aptitudes suivantes :

APTITUDES LINGUISTIQUES

L'étudiant est capable de

- saisir l'ordonnance propre d'un texte latin à sa portée et de le rendre en français, en soignant son expression;
- utiliser les instruments de travail adéquats (dictionnaires, grammaires...).

CULTURE DE L'ANTIQUITÉ

L'étudiant est capable de

- saisir le contexte culturel général des textes latins et ses implications dans les domaines énoncés ci-dessus, en se référant à l'Antiquité et à l'actualité;
- compléter intuitivement ses connaissances lexicales en ayant recours à quelques principes étymologiques.

Période II (années 4 et 5)

Connaissances

Cette période, en prolongement cohérent de la précédente, permet, par la pratique de la lecture et de la traduction de textes latins, le commentaire littéraire et culturel de ceux-ci dans une perspective intégrant au mieux le monde moderne.

CONNAISSANCES LINGUISTIQUES ET LITTÉRAIRES

L'étudiant affine ses connaissances linguistiques par la lecture et la traduction de textes originaux.

Il sait

- manier l'instrument grammatical et lexical du latin et du français, afin de communiquer la pensée de l'auteur;
- situer chaque œuvre dans son genre littéraire et dans le projet de son auteur;
- les grandes étapes de l'histoire littéraire latine.

CONNAISSANCES CULTURELLES

L'étudiant apprend à se situer par rapport aux façons de penser, de sentir et de s'exprimer des auteurs latins.

Il sait approcher les problèmes politiques, économiques et sociaux (...) des Romains en cernant les valeurs propres à un moment de l'histoire et en distinguant ce que le monde moderne doit à la latinité.

Aptitudes

LINGUISTIQUES ET LITTÉRAIRES

L'étudiant doit être capable de

- traduire élégamment, en français, les textes latins;
- les commenter d'un point de vue littéraire.

CULTURE LATINE

L'étudiant doit être capable de

- apprécier l'apport de l'archéologie, des arts plastiques, de l'architecture..., et des autres sciences qui contribuent à la connaissance de la culture latine;
- aborder cette culture dans une perspective historique et, par là, cultiver un esprit de tolérance et d'ouverture, tout en se forgeant une éthique personnelle.

PROGRAMME PAR ANNÉE

Année 2

Révision du programme grammatical et lexical de 1^{ère} année, consolidation.
Conjugaisons.
Comparatifs et superlatifs.
Pronoms et adjectifs indéfinis.
Structures syntaxiques complexes telles que : ablatif absolu, gérondif, adjectif verbal, réfléchi indirect...
Propositions subordonnées.
Subjonctif dans les indépendantes.
Vocabulaire de base et approche lexicale en relation avec les racines latines et françaises.
Approche culturelle.

Année 3

Synthèse : révision de la grammaire et de la syntaxe.
Discours indirect.
Révision de la phrase complexe (subordonnées).
Version : mise en forme.
Vocabulaire.
Lectures suivies de textes d'auteurs.
Approche culturelle en relation avec les textes lus.

Années 4 et 5

Étude de la littérature latine dans son contexte historique et culturel :
Lecture et commentaire de textes.
Histoire littéraire.
Approches de domaines liés à la culture antique et moderne.
Ouverture possible aux littératures qui se sont inspirées de la culture latine.
Consolidation des connaissances grammaticales et lexicales.
Travail méthodique sur la version.

APPLICATIONS DES MATHÉMATIQUES

Option spécifique

1	2	3	4 et 5
		2	3

OBJECTIFS GÉNÉRAUX

Le cours d'applications des mathématiques doit mettre en évidence les aspects pratiques des mathématiques qui servent à résoudre des problèmes concrets issus de la réalité quotidienne, en faisant appel au raisonnement scientifique. Il s'agit de montrer ses applications dans des domaines aussi variés que la nature, la société, l'économie ou la technique. Cette discipline doit revêtir un caractère interdisciplinaire, motivant et ouvert.

L'enseignement des applications des mathématiques est complémentaire de celui des mathématiques. Il permet à l'élève de comprendre et d'expérimenter des méthodes d'investigation, et ainsi d'exercer sa curiosité, son imagination et son sens critique. L'élève apprendra à conduire une démarche pragmatique visant l'efficacité et le résultat en utilisant - en situation - ses connaissances mathématiques.

Les méthodes géométriques ont pour objectif de développer les facultés de perception de l'espace. La représentation plane d'objets spatiaux et l'étude des transformations de l'espace sont de nature à consolider l'apprentissage de la géométrie.

Les méthodes numériques sont étudiées pour résoudre des problèmes dépourvus de solutions analytiques exactes ou simples. Les procédés de calculs nécessitent la maîtrise des éléments de base de l'algorithmique et de la programmation.

En modélisation, il s'agit de traduire des problèmes concrets sous forme mathématique, de les traiter ensuite à l'aide des outils appropriés, d'interpréter correctement les résultats, et finalement de s'interroger sur l'adéquation et les limites des modèles utilisés.

Les activités de recherche constituent une part importante du cours. Cette option requiert un enseignement dispensé par petits groupes afin de favoriser le sens de la communication et de l'argumentation, ainsi que l'esprit critique.

OBJECTIFS PAR PÉRIODE

Période I (années 3 à 5)

Connaissances

L'élève connaît

- les outils et méthodes de base propres à la représentation d'objets dans l'espace, aux méthodes numériques et à l'élaboration de modèles;
- les rudiments d'un langage de programmation structuré.

Aptitudes

L'élève est capable de

- résoudre graphiquement des problèmes de géométrie de l'espace;
- restituer la réalité tridimensionnelle d'un objet de l'espace donné par ses projections;
- comprendre et conduire une démarche algorithmique;
- mesurer les avantages et les limites de l'utilisation d'un modèle mathématique pour décrire une situation concrète;
- évaluer la qualité d'un résultat de simulation ou d'une estimation en analysant les sources d'erreurs;
- rester critique face à des résultats numériques;
- choisir et utiliser les méthodes et moyens adéquats pour résoudre un problème concret;
- formuler de manière claire ses expériences, ses démarches et ses réflexions.

PROGRAMME PAR ANNÉE

Année 3

MÉTHODES GÉOMÉTRIQUES

- Représentation plane d'objets de l'espace (par exemple : projections de Monge, axonométrie, perspective...).
- Problèmes d'intersection et de vraie grandeur; analyse de la visibilité.
- Surfaces et corps simples; sections planes.

Années 4 et 5

MÉTHODES NUMÉRIQUES

- Éléments de programmation dans un langage structuré.
- Trois sujets au moins parmi les suivants :
 - résolution d'équations;
 - systèmes d'équations linéaires;
 - interpolation;
 - moindres carrés;
 - intégration numérique;
 - équations différentielles.

MODÉLISATION

Des problèmes concrets seront traités à la fois en application des méthodes numériques et en situation. On choisira des problèmes dans chacun des domaines suivants :

- sciences expérimentales (chimie, biologie, physique...);
- sciences de l'ingénieur (mécanique, électricité, informatique, architecture...);
- sciences humaines et sociales (économie, géographie...).

PHYSIQUE

Option spécifique

1	2	3	4 et 5
			8

OBJECTIFS GÉNÉRAUX

L'enseignement de la physique en option spécifique est destiné aux élèves qui envisagent de poursuivre des études scientifiques ou techniques.

Il assure une formation de base plus exigeante et plus complète que celle dispensée en discipline fondamentale. Dans cette optique, cet enseignement reprendra les mêmes objectifs généraux qu'en discipline fondamentale :

- intégrer l'élève dans la dynamique de la méthode scientifique qui est une constante interaction entre théorie et expérimentation;
- explorer les diverses approches de cette science : approches inductive, déductive, analogique, intuitive et historique.

En outre, cet enseignement visera

- à développer un esprit critique face aux modèles existants;
- à préparer l'élève à la dimension éthique que soulèvent les découvertes scientifiques et les réalisations technologiques.

OBJECTIFS PAR PÉRIODE

Période I (années 4 et 5)

Connaissances

L'élève sait

- les principes de base constituant l'édifice théorique de la physique;
- replacer les phénomènes fondamentaux dans le cadre théorique correspondant;
- replacer historiquement les étapes essentielles des découvertes en physique.

Aptitudes

L'élève est capable de

- décrire clairement les mécanismes des phénomènes physiques les plus fondamentaux;
- maîtriser l'outil mathématique dans l'analyse qualitative et quantitative de problèmes;
- exploiter la méthode expérimentale à l'aide de travaux de laboratoire : conception, analyse et critique d'expériences.

PROGRAMME PAR ANNÉE

Années 4 et 5

FORCES ET CHAMPS

Forces constantes et champs uniformes

- poids et champ de pesanteur;
- force électrique et champ électrique uniforme.

Forces et champs fondamentaux

- force et champ de gravitation;
- force et champ électrique;
- force et champ magnétique;
- interaction forte et interaction faible.

Forces d'inertie

- référentiels inertiels et non inertiels;
- exemples de force d'inertie;
- aperçus de la théorie de la relativité générale.

LES LOIS DE CONSERVATION

Conservation de l'énergie

- énergie cinétique de translation et de rotation;
- théorie cinétique des gaz;
- énergies potentielles liées au champ de gravitation et au champ électrique;
- énergie et puissance mécaniques;
- énergie et puissance électriques;
- énergie interne d'un gaz;
- principales transformations d'énergies.

Conservation de la quantité de mouvement

- principe de l'action et de la réaction;
- deuxième loi de Newton généralisée à un système;
- chocs.

Conservation du moment cinétique

- moment de force;
- loi fondamentale des rotations.

MOUVEMENTS OSCILLATOIRES ET ONDES

Oscillations mécaniques

- mouvement harmonique;
- oscillations amorties;
- résonance mécanique.

Oscillations électriques

- loi de l'induction;
- circuits alternatifs;
- circuits oscillants et résonance électrique.

Ondes

- caractéristiques et types d'ondes;
- interférences;
- l'onde électromagnétique avec un aperçu de la relativité restreinte.

BIOLOGIE

Option spécifique

1	2	3	4 et 5
		1	6

OBJECTIF GENERAL

L'élève approfondit, en particulier à travers l'expérimentation, les connaissances acquises en discipline fondamentale et cultive son goût pour la découverte, l'observation, la conceptualisation du monde et des organismes qui l'entourent.

OBJECTIFS PAR PERIODES

Période I (année 3)

Connaissances

L'élève sait reconnaître et comparer différents comportements animaux. Il peut analyser et commenter des problèmes ouverts liés à son environnement.

Aptitudes

L'élève est capable d'analyser des documents et de porter un jugement critique.

Période II (années 4 et 5)

Connaissances

L'élève sait appréhender les phénomènes complexes liés aux écosystèmes.

Il comprend les mécanismes qui régulent le milieu intérieur humain (homéostasie).

Il saisit les mécanismes de la transmission des caractères héréditaires. Il appréhende la nature et l'expression du gène au niveau moléculaire, il prend conscience des possibilités techniques et des enjeux économiques, écologiques et éthiques des biotechnologies.

Il connaît le cheminement des idées en matière d'évolution.

Aptitudes

L'élève est capable d'élaborer une démarche expérimentale, c'est-à-dire de planifier une expérience, de l'exécuter, d'en protocoler les résultats et d'en faire une critique. Il est capable d'extrapoler et d'imaginer les extensions possibles de sa manipulation.

Il fait le lien entre les connaissances acquises dans les deux disciplines de l'option spécifique.

PROGRAMME PAR ANNEE

Année 3

ETHOLOGIE

ETUDE DE CAS LIES A L'ENVIRONNEMENT

Années 4 et 5

REPRODUCTION

Différentes stratégies de reproduction.

Embryologie.

ÉCOLOGIE

Les cycles biogéochimiques.

Les perturbations des cycles biogéochimiques (sols, air, eau, etc.).

PHYSIOLOGIE ET ANATOMIE VÉGÉTALE ET ANIMALE

Neurophysiologie (système nerveux et drogues).

Flux de l'énergie (respiration, photosynthèse, etc.).

Bilans hydriques (système excréteur, osmose, etc.).

Hormones.

Immunologie.

GÉNÉTIQUE

Biotechnologies et applications.

ÉVOLUTION

Histoire de la Terre.

Apparition de la vie et théories de l'évolution.

Apparition de l'homme (ses perspectives d'avenir, sa disparition ?, etc.).

CHIMIE

Option spécifique

1	2	3	4 et 5
		1	6

OBJECTIFS GÉNÉRAUX

L'élève qui désire se préparer à des études scientifiques supérieures approfondit et élargit les connaissances acquises en discipline fondamentale.

Il acquiert une certaine autonomie dans son approche expérimentale, il se sensibilise aux implications culturelles, sociales, politiques, économiques et environnementales des découvertes de la chimie.

OBJECTIFS PAR PÉRIODE

Période I (année 3)

Connaissances

L'élève connaît

- de façon approfondie et détaillée les domaines abordés en discipline fondamentale;
- quelques aspects historiques de la chimie.

Aptitudes

L'élève est capable de

- mener une recherche bibliographique;
- interpréter les phénomènes chimiques de la vie courante.

Période II (années 4 et 5)

Connaissances

L'élève connaît :

- les grandes lois de la chimie et leurs divers domaines d'application dans la vie quotidienne;
- les phénomènes chimiques, leurs interprétations et leurs implications industrielles et environnementales.

Aptitudes

L'élève est capable de

- aborder la chimie sous son aspect quantitatif et développer les modèles de façon plus systématique et approfondie qu'en discipline fondamentale;
- élaborer une méthode de travail et la mettre en pratique en observant les règles élémentaires de sécurité;
- reconnaître et identifier un phénomène chimique de la vie courante avec toute la rigueur scientifique et en découvrir les implications;
- développer un regard critique face à la méthode de travail utilisée, évaluer la fiabilité des résultats obtenus.

PROGRAMME PAR ANNÉE

Année 3

ATOME

- aspects historiques;
- structure électronique;
- hybridation.

CHIMIE ORGANIQUE

- étude des hydrocarbures et de leurs réactions;
- présentation des principales fonctions.

Années 4 et 5

EQUILIBRE CHIMIQUE

- thermodynamique;
- pH, dosages, solutions tampons;
- solubilité.

OXYDORÉDUCTION

- piles, électrolyse, dosages

CHIMIE ORGANIQUE

- réactions courantes.

THÈMES À CHOIX (un au minimum)

- cosmétiques : parfums, savons;
- arômes, estérification;
- détergents;
- photographies;
- piles, électrolyse industrielle;
- chimie alimentaire;
- colorants;
- métallurgie;
- synthèse de masse et utilisation des produits courants;
- radiochimie;
- contraintes de production : matières premières, énergie, déchets, sécurité.

LABORATOIRES ILLUSTRANT LES POINTS DE LA THÉORIE

ÉCONOMIE ET DROIT

Option spécifique

1	2	3	4 et 5
	4	5	8

OBJECTIFS GÉNÉRAUX

L'enseignement de l'économie et du droit permet à l'élève d'acquérir un outil intellectuel sans lequel les faits économiques et juridiques ne sont pas intelligibles. La connaissance par l'élève des mécanismes de base de l'économie et du droit le rend ainsi capable d'analyser "ce qui est".

Cet enseignement permet également à l'élève de voir les interdépendances entre l'économie, le droit et d'autres sciences sociales (l'histoire, la démographie, la géographie et la philosophie). Il s'arme ainsi intellectuellement pour esquisser une analyse personnelle de "ce qui devrait être".

Comprendre l'économie et le droit n'est pas chose aisée. L'enseignement de cette option doit donc être adapté au niveau de l'élève. Il lui permet de se préparer à remplir en connaissance de cause son devoir de (futur) citoyen.

OBJECTIFS PAR PERIODES

Période I (années 2 et 3)

Connaissances

Cf. programme ci-dessous.

Aptitudes

L'élève est capable de

- comprendre et analyser des textes économiques simples;
- expliquer les mécanismes des activités économiques;
- analyser, d'un point de vue comptable et juridique, les mutations financières dans les entreprises;
- tenir la comptabilité générale d'une entreprise commerciale;
- lire et interpréter des textes juridiques en relation avec l'activité de l'entreprise.

Période II (années 4 et 5)

Connaissances

Cf. programme ci-dessous.

Aptitudes

L'élève est capable de

- tenir la comptabilité analytique d'exploitation simple d'une entreprise industrielle;
- analyser la situation financière d'une entreprise;
- identifier les contraintes économiques, sociales et financières de l'entreprise et proposer des ébauches de solutions;
- appréhender et expliquer le fonctionnement d'une économie et préciser les conditions d'application des théories.

PROGRAMME PAR ANNÉE

L'option spécifique "économie et droit" est subdivisée en trois parties à la fois distinctes et complémentaires :

- 1) l'économie d'entreprise (EE) et les techniques quantitatives de gestion (TQG) : analyse de la gestion de l'entreprise et de ses contraintes comptables, financières et sociales;
- 2) l'économie politique (EP) : analyse micro et macroéconomique des phénomènes de production, de répartition et de consommation des richesses;
- 3) le droit : analyse du cadre juridique dans lequel les personnes physiques et morales exercent leurs activités économiques et sociales.

Année 2

EE ET TQG

- inventaires et bilan, comptes, écritures comptables et journal, le résultat de l'entreprise, changes, compte privé, marchandises, comptes transitoires, provisions, boucllement, logiciel comptable.

DROIT

- prescriptions légales en matière de comptabilité.

Année 3

EE ET TQG

- salaires et charges sociales, TVA, titres, l'immeuble, amortissements, réserves latentes, comptabilité des sociétés (société en nom collectif et société anonyme), les principales fonctions de l'entreprise.

DROIT

- registre du commerce, raisons de commerce, partie générale du code des obligations, principaux contrats nommés, droit des sociétés, poursuite pour dettes et faillite.

Années 4 et 5

EE ET TQG

- comptabilité analytique d'exploitation, gestion prévisionnelle et budgétaire, le marketing dans l'entreprise, gestion de la production;
- analyse financière de l'entreprise, tableaux de financement.

ECONOMIE POLITIQUE

- microéconomie : la théorie du consommateur, la théorie de la production, les marchés et les prix, la distribution des revenus;
- macroéconomie : la monnaie, la formation du revenu national, l'économie internationale, l'État et l'économie.

ARTS VISUELS

Option spécifique

1	2	3	4 et 5
	4	5	8

OBJECTIFS GÉNÉRAUX

ARTS PLASTIQUES

Par opposition à l'option fondamentale où l'élève est confronté à l'apprentissage de base du langage plastique et de l'histoire de l'art, le choix de l'option spécifique implique de sa part une volonté de s'engager activement, un désir d'une recherche, de création personnelles.

Le champ d'expériences est élargi et doit permettre une ouverture et une curiosité accrues pour :

- les formes de création les plus diverses;
- les confrontations des modèles du passé et des modèles du présent;
- les nombreux liens interdisciplinaires (bien sûr le lien histoire de l'art et pratique artistique, mais également les liens avec l'histoire, la philosophie, la littérature, le théâtre, le cinéma, et même les sciences et les technologies, etc.).

HISTOIRE DE L'ART

L'enseignement de l'histoire de l'art en option spécifique a pour but d'offrir à l'élève le plus d'ouvertures possibles sur les nombreuses et diverses manifestations artistiques par lesquelles l'homme laisse une trace civilisatrice.

Il tend à rendre évident aussi bien la richesse des interrogations humaines que la diversité de leurs expressions.

Il cherche à rendre manifeste les convergences et les divergences culturelles qui ont fait et font encore l'histoire de l'humanité.

Il vise ainsi à susciter chez l'élève la prise de conscience de la complexité du monde et le respect, sinon l'admiration, de cette complexité.

OBJECTIFS PAR PÉRIODE

Période I (années 2 et 3)

Connaissances

ARTS PLASTIQUES

L'élève connaît

- les notions abordées en discipline fondamentale;
- de nouveaux domaines d'étude (techniques, vocabulaire spécifique, etc.);
- les spécificités de divers métiers artistiques.

HISTOIRE DE L'ART

L'élève connaît d'une manière approfondie

- le cours proposé en discipline fondamentale;
- des aspects complémentaires de l'histoire de l'art qui ne sont pas abordés dans ce cours.

Aptitudes

ARTS PLASTIQUES

L'élève est capable de

- travailler avec curiosité, ouverture d'esprit, indépendance, rigueur et plaisir;
- entreprendre des travaux de plus longue haleine et de gérer son temps;
- choisir et d'approfondir les techniques et domaines d'expression qui correspondent le mieux à ce qu'il désire exprimer;
- se confronter avec les modèles du passé et de se familiariser avec les modèles du présent;
- présenter voire de défendre (description écrite ou, éventuellement, orale) des démarches personnelles de plus longue durée.

HISTOIRE DE L'ART

L'élève est capable de se rendre compte que les créations artistiques ne sont pas des créations ex nihilo mais qu'elles sont l'expression aussi bien de l'individu que de la société dans laquelle il vit, elle-même héritière de toutes les époques qui l'ont précédée.

Période II (années 4 et 5)

Connaissances

ARTS PLASTIQUES

L'élève est capable de

- travailler en relation avec l'histoire de l'art;
- s'ouvrir progressivement aux nombreux liens interdisciplinaires (histoire, littérature, philosophie, sciences et technologies, etc.);
- s'intéresser aux problématiques contemporaines.

HISTOIRE DE L'ART

L'élève connaît

- les évolutions personnelles de certains artistes majeurs;
- certaines spécificités du langage artistique comme le portrait, le corps humain, le paysage, la nature morte, le récit historique, l'art religieux, l'abstraction, la publicité de même que son utilisation des œuvres d'art, etc.;
- les rôles différents joués au cours des siècles par ceux qui ont permis et permettent encore aux artistes de s'exprimer et de vivre plus ou moins bien de leur art.

Aptitudes

ARTS PLASTIQUES

Les aptitudes sont les mêmes que pour la période I.

HISTOIRE DE L'ART

L'élève est capable de

- comprendre et d'apprécier l'art en général et les arts majeurs en particulier;
- juger avec une certaine autonomie les problématiques de l'art en général et de l'art moderne en particulier;
- comprendre les liens plus ou moins serrés de l'art avec les milieux relativement privilégiés des divers moments de l'évolution sociale.

PROGRAMME PAR ANNÉE

Année 2

ARTS PLASTIQUES

Approfondissement du programme de la discipline fondamentale.

Ouverture sur de nouveaux domaines d'étude, par exemple la peinture à l'huile.

HISTOIRE DE L'ART

Préhistoire, Antiquité, Moyen- Âge.

Année 3

ARTS PLASTIQUES

Parallèlement au dessin et à la peinture, ouverture sur de nouveaux domaines d'étude tels que la photo, l'informatique, les diverses techniques d'impression, la communication visuelle...

HISTOIRE DE L'ART

Renaissance, Baroque , XVIIIe siècle.

Année 4

ARTS PLASTIQUES

Approfondissement des connaissances et aptitudes acquises et développées les années précédentes.

Ouverture sur d'autres domaines. Quelques propositions : décors de théâtre, travaux de groupe, éventuellement même projets à l'extérieur du collège...

HISTOIRE DE L'ART

XIXe et XXe siècles.

Année 5

ARTS PLASTIQUES

Ouverture sur des domaines pas encore abordés. Quelques propositions : travail au musée, production in situ, vidéo-tournage-montage...

Préparation et présentation d'un dossier de fin d'études gymnasiales

HISTOIRE DE L'ART

Approfondissement du XXème siècle.

Peuvent être envisagées également :

- une approche thématique sur le corps humain, le paysage, la nature morte, l'art religieux ...;
- des études monographiques;
- une ouverture sur les arts dits extra occidentaux.

MUSIQUE

Option spécifique

1	2	3	4 et 5
	4	5	8

OBJECTIF GENERAL

Le cours de musique en option spécifique a pour but

- d'éveiller la curiosité de l'élève face aux événements acoustiques en faisant intervenir l'intuition, la pensée et l'action;
- de lui apprendre à écouter, comprendre et juger un événement musical en tenant compte de sa dimension stylistique et historique, notamment au travers de références à l'histoire de l'art;
- de l'initier aux qualités esthétiques d'une œuvre musicale en lui faisant découvrir, par sa sensibilité, son intelligence, son corps, la logique "objective" du discours musical et le dynamisme "subjectif" de la création musicale;
- de le faire participer à la vie musicale.

OBJECTIFS PAR PERIODES

Période I (année 2)

Connaissances

L'élève connaît

- les notions de base de l'harmonie (degrés, fonctions, modes, cadences);
- les intervalles et les accords à trois sons;
- les figures marquantes de l'histoire de la musique;
- les œuvres de styles et d'époques diverses (analyse);
- les interactions entre la création et le développement des instruments.

Aptitudes

L'élève est capable de

- chanter à une ou plusieurs voix avec éventuellement accompagnement instrumental;
- faire des lectures chantées dans les clés usuelles;
- frapper les rythmes binaires et ternaires;
- aller des techniques de base à l'improvisation.

Période II (année 3)

Connaissances

L'élève connaît

- les accords de quatre sons;
- les formes musicales plus élaborées (fugue, variation, formes libres);
- les œuvres relatives à ces formes musicales.

Aptitudes

L'élève est capable de

- s'entraîner à la pratique vocale et instrumentale et à l'interprétation (phrasé, respiration);
- exécuter des rythmes irréguliers;
- élaborer de nouveaux horizons sonores;
- improviser sur une grille d'accords.

Période III (années 4 et 5)

Connaissances

L'élève connaît

- l'harmonisation de basses et de mélodies données;
- les arrangements, transpositions, transcriptions;
- l'instrumentation;
- la musique contemporaine;
- les musiques d'autres cultures.

Aptitudes

L'élève est capable de

- pratiquer la musique d'ensemble;
- élaborer de nouveaux horizons sonores;
- s'essayer à des compositions personnelles.

PROGRAMME PAR ANNEE

Différencié selon horaires et conceptions propres aux différents établissements.

APPLICATIONS DES MATHÉMATIQUES

Option complémentaire

1	2	3	4 et 5
			4

OBJECTIFS GÉNÉRAUX

Le cours d'applications des mathématiques doit mettre en évidence les aspects pratiques des mathématiques qui servent à résoudre des problèmes concrets issus de la réalité quotidienne, en faisant appel au raisonnement scientifique. Il s'agit de montrer ses applications dans des domaines aussi variés que la nature, la société, l'économie ou la technique. Cette discipline doit revêtir un caractère interdisciplinaire, motivant et ouvert.

L'enseignement des applications des mathématiques est complémentaire de celui des mathématiques. Il permet à l'élève de comprendre et d'expérimenter des méthodes d'investigation, et ainsi d'exercer sa curiosité, son imagination et son sens critique. L'élève apprendra à conduire une démarche pragmatique visant l'efficacité et le résultat en utilisant - en situation - ses connaissances mathématiques.

L'activité principale est l'élaboration et l'expérimentation de modèles; il s'agit de traduire des problèmes concrets sous forme mathématique, de les traiter ensuite à l'aide des outils appropriés, d'interpréter correctement les résultats, et finalement de s'interroger sur l'adéquation et les limites des modèles utilisés. L'étude de nouveaux outils (programmation, méthodes numériques, stochastique...) est subordonnée à cette démarche.

OBJECTIFS PAR PÉRIODE

Période I (années 4 et 5)

Connaissances

L'élève connaît des outils et méthodes de base intervenant dans l'élaboration de modèles.

Aptitudes

L'élève est capable de

- comprendre et conduire une démarche algorithmique;
- mesurer les avantages et les limites de l'utilisation d'un modèle mathématique pour décrire une situation concrète;
- évaluer la qualité d'un résultat de simulation ou d'une estimation en analysant les sources d'erreurs;
- rester critique face à des résultats numériques;
- choisir et utiliser les méthodes et moyens adéquats pour résoudre un problème concret;
- formuler de manière claire ses expériences, ses démarches et ses réflexions.

PROGRAMME PAR ANNÉE

Années 4 et 5

Modélisation de problèmes concrets tirés d'au moins deux des trois domaines suivants :

- sciences expérimentales (chimie, biologie, physique...);
- sciences de l'ingénieur (mécanique, électricité, informatique, architecture...);
- sciences humaines et sociales (économie, géographie...).

En fonction des problèmes choisis et des connaissances préalables des élèves, divers sujets seront étudiés : méthodes géométriques, méthodes numériques, éléments de programmation en langage structuré, stochastique, algèbre linéaire...

PHYSIQUE

Option complémentaire

1	2	3	4 et 5
			4

OBJECTIFS GÉNÉRAUX

L'enseignement de l'option complémentaire de physique est un approfondissement et un élargissement de la formation acquise dans la discipline fondamentale. Tout en développant certains chapitres de physique classique, il propose une introduction originale à la physique contemporaine et une approche plus systématique de la méthode expérimentale dans les travaux pratiques.

OBJECTIFS PAR PÉRIODE

Période I (années 4 et 5)

Connaissances

L'élève connaît

- l'évolution des théories et des concepts dans un domaine particulier de la physique ou de l'histoire de la physique;
- la signification de certains concepts abstraits de la physique moderne;
- la complexité inhérente à la méthode expérimentale et aux procédés de mesure.

Aptitudes

L'élève est capable de

- rechercher par lui-même des compléments d'information dans les ouvrages ou revues de vulgarisation scientifique;
- faire des liens avec les autres domaines des sciences expérimentales et des sciences humaines;
- faire sienne la démarche expérimentale de la physique en réalisant un projet plus personnel.

PROGRAMME PAR ANNÉE

Années 4 et 5

L'enseignement de la physique en option complémentaire comprend à choix au moins deux des huit chapitres suivants :

MÉCANIQUE DES CORPS SOLIDES

- moment de force et moment d'inertie;
- loi fondamentale des rotations;
- conservation du moment cinétique;
- applications selon le fil conducteur.

MÉCANIQUE DES FLUIDES

- statique des fluides;
- dynamique des fluides;
- applications selon le fil conducteur.

ELECTROMAGNÉTISME

- champ et force électriques;
- champ et force magnétiques;
- loi d'induction;
- applications selon le fil conducteur.

ÉLECTRONIQUE

- les semi-conducteurs;
- principaux composants électroniques;
- montages simples;
- applications selon le fil conducteur.

THERMODYNAMIQUE

- théorie cinétique des gaz et loi des gaz parfaits;
- processus thermodynamiques simples;
- deuxième principe et entropie;
- applications selon le fil conducteur.

ONDES

- mouvement harmonique;
- caractéristiques et types d'ondes;
- interférences;
- applications selon le fil conducteur.

PHYSIQUE QUANTIQUE

- éléments de la théorie des quanta;
- physique atomique;
- physique nucléaire;
- applications selon le fil conducteur.

PHYSIQUE RELATIVISTE

- relativité galiléenne;
- éléments de relativité restreinte;
- éléments de relativité générale;
- applications selon le fil conducteur.

Les chapitres choisis sont enseignés en principe par le biais d'un fil conducteur comme par exemple l'astronomie, les télécommunications, la physique médicale, l'histoire de la physique, la physique des phénomènes naturels, etc.

BIOLOGIE

Option complémentaire

1	2	3	4 et 5
			4

OBJECTIF GENERAL

L'option complémentaire permet aux élèves d'options spécifiques différentes de compléter leur formation dans les domaines des sciences de la vie.

OBJECTIFS PAR PERIODES

Période I (années 4 et 5)

Connaissances

L'élève sait développer des aptitudes et des raisonnements en relation avec une démarche propre aux sciences de la vie.

Aptitudes

L'élève est capable d'exercer un esprit critique et de prendre position face aux informations données et à celles fournies par les médias. Grâce à la démarche proposée lors de l'étude d'un chapitre sélectionné, l'élève est capable, par la suite, d'extrapoler et de réfléchir lorsque des cas concernant d'autres domaines lui seront soumis.

PROGRAMME PAR ANNEÉ

Années 4 et 5

Chapitres choisis dans au moins deux domaines parmi les suivants :

- biotechnologies;
- botanique;
- écologie;
- éthologie;
- faunistique;
- microbiologie;
- physiologie.

CHIMIE

Option complémentaire

1	2	3	4 et 5
			4

OBJECTIFS GÉNÉRAUX

Les élèves, désireux de consolider leurs connaissances ou de satisfaire leur curiosité pour la chimie, approfondissent et élargissent les connaissances acquises en discipline fondamentale.

Les notions acquises en cours sont développées par l'expérimentation en laboratoire, et appliquées à divers phénomènes de la vie courante et sujets d'actualités.

OBJECTIFS PAR PÉRIODE

Période I (années 4 et 5)

Connaissances

L'élève connaît

- les grandes lois de la chimie et leurs divers domaines d'application dans la vie quotidienne;
- les phénomènes et leurs interprétations;
- les implications à petite et grande échelle.

Aptitudes

L'élève est capable de

- aborder la chimie sous son aspect quantitatif et développer les modèles de façon plus systématique et approfondie qu'en discipline fondamentale;
- élaborer une méthode de travail et la mettre en pratique en observant les règles élémentaires de sécurité;
- reconnaître et identifier un phénomène chimique de la vie courante avec toute la rigueur scientifique et en découvrir les implications;
- développer un regard critique face à la méthode de travail utilisée, évaluer la fiabilité des résultats obtenus.

PROGRAMME PAR ANNÉE

Années 4 et 5

APPROFONDISSEMENT DES NOTIONS DE DISCIPLINE FONDAMENTALE, NOTAMMENT AU NIVEAU QUANTITATIF

CHIMIE ORGANIQUE

- étude des hydrocarbures et de leurs réactions;
- présentation des principales fonctions et leurs réactions.

ILLUSTRATION DU COURS PAR DES THÈMES ET DES EXPÉRIENCES RELATIFS À LA VIE COURANTE

- photographie;
- piles;
- détergents;
- chimie de l'air et de l'eau;
- chimie alimentaire;
- toxicologie;
- parfums;
- colorants.

ÉCONOMIE ET DROIT

Option complémentaire

1	2	3	4 et 5
			4

OBJECTIFS GÉNÉRAUX

L'option complémentaire permet à l'élève d'atteindre en partie les objectifs généraux de l'option spécifique, compte tenu du fait que l'outil intellectuel mis à sa disposition est forcément plus limité.

OBJECTIFS PAR PÉRIODE

Période I (années 4 et 5)

Connaissances

Cf. programme ci-dessous.

Aptitudes

OPTION "ÉCONOMIE D'ENTREPRISE"

L'élève est capable de

- analyser, d'un point de vue comptable et juridique, les mutations financières dans les entreprises;
- tenir la comptabilité générale d'une entreprise commerciale;
- lire et interpréter des textes juridiques en relation avec l'activité de l'entreprise.

OPTION "ÉCONOMIE POLITIQUE"

L'élève est capable d'appréhender et expliquer le fonctionnement d'une économie et préciser les conditions d'application des théories.

PROGRAMME PAR ANNÉE

Dans le cadre de l'option complémentaire "économie et droit", l'élève choisit l'une des deux options suivantes :

- 1) l'option "économie d'entreprise" : analyse de la gestion de l'entreprise et de ses contraintes comptables, juridiques, financières et sociales;
- 2) l'option "économie politique" : analyse micro et macroéconomique des phénomènes de production, de répartition et de consommation des richesses.

Année 4

OPTION "ÉCONOMIE D'ENTREPRISE"

EE/TQG : inventaires et bilan, comptes, écritures comptables et journal, le résultat de l'entreprise, changes, compte privé, marchandises, comptes transitoires, provisions, bouclément, logiciel comptable.

Droit : prescriptions légales en matière de comptabilité.

OPTION "ÉCONOMIE POLITIQUE"

Microéconomie : la théorie du consommateur, la théorie de la production, les marchés et les prix, la distribution des revenus.

Année 5

OPTION "ÉCONOMIE D'ENTREPRISE"

EE/TQG : salaires et charges sociales, TVA, titres, l'immeuble, amortissements, réserves latentes, comptabilité des sociétés (aperçu), analyse financière de l'entreprise.

Droit : droit des sociétés, poursuite pour dettes et faillite.

OPTION "ÉCONOMIE POLITIQUE"

Macroéconomie : la monnaie, la formation du revenu national, l'économie internationale, l'État et l'économie.

GÉOGRAPHIE

Option complémentaire

1	2	3	4 et 5
			4

OBJECTIFS GÉNÉRAUX

Les objectifs généraux ne sauraient être différents de ceux de la géographie en tant que discipline fondamentale. Toutefois, l'option complémentaire, par un approfondissement des savoirs et des aptitudes, permet d'aborder des enjeux géographiques dans toute leur complexité, en privilégiant l'interdisciplinarité.

OBJECTIFS PAR PÉRIODE

Période I (années 4 et 5)

L'approfondissement des savoirs et des aptitudes doit permettre de plus à l'étudiant de maîtriser certaines méthodes de recherche :

- préparation, réalisation et exploitation de recherches sur le terrain;
- enquêtes auprès des acteurs du fonctionnement des territoires;
- élaboration et présentation de comptes-rendus de recherches.

PROGRAMME PAR ANNÉE

Années 4 et 5

Le programme doit comporter obligatoirement les deux types d'approche suivants :

- une approche thématique : par exemple, les mobilités géographiques des personnes ou les implications spatiales des modifications climatiques...;
- une approche régionale : par exemple, les inégalités territoriales en Italie ou les risques naturels et l'aménagement du territoire en Suisse... Dans ce type d'approche on veillera à « problématiser » le sujet afin d'éviter une approche monographique.

Les thèmes et les régions étudiées seront définis par les établissements et présentés aux élèves lors du choix de l'option complémentaire.

HISTOIRE

Option complémentaire

1	2	3	4 et 5
			4

OBJECTIFS GÉNÉRAUX

Il est le même que celui de l'histoire en tant que discipline fondamentale. Toutefois, il sera possible de tester différentes approches historiques, notamment au niveau méthodologique, épistémologique et historiographique, plus particulièrement dans le cadre d'une recherche.

OBJECTIFS PAR PÉRIODE

Période I (années 4 et 5)

Connaissances

Cf. programme ci-dessous.

Aptitudes

L'élève est capable de

- mener à bien un travail de recherche;
- analyser des documents historiques;
- approfondir la compréhension de valeurs et de cultures différentes dans un esprit d'ouverture et de respect;
- être à même de se tenir informer et de formuler une opinion indépendante sur les questions de son temps;
- maîtriser avec un esprit critique des problématiques liées à l'histoire suisse et internationale.

PROGRAMME PAR ANNÉE

Années 4 et 5

Histoire des civilisations

Aspects de l'histoire économique et sociale.

Actualité politique et sociale.

Aspects de l'histoire suisse (nationale et régionale).

ARTS VISUELS

Option complémentaire

1	2	3	4 et 5
			4

OBJECTIF GENERAL

Deux axes sont envisageables :

- l'option complémentaire développe et approfondit les connaissances et les aptitudes abordées en discipline fondamentale;
- elle ouvre sur des thèmes qui ne sont pas abordés en discipline fondamentale.

Un axe n'exclut pas l'autre.

OBJECTIFS PAR PERIODES

Période I (années 4 et 5)

Connaissances

ARTS PLASTIQUES

Développement et approfondissement des connaissances abordées en discipline fondamentale avec une exigence accrue au niveau de la recherche personnelle.

Ouverture sur des thèmes qui ne sont pas abordés en discipline fondamentale.

HISTOIRE DE L'ART

L'élève connaît certaines problématiques liées

- à l'évolution personnelle de quelques artistes majeurs de l'histoire de l'art (monographies)
- à certaines spécificités du langage artistique (portrait, corps humain, paysage, nature morte, récit historique, art religieux, abstraction, publicité, etc.).

Aptitudes

ARTS PLASTIQUES

L'élève est capable

- d'indépendance, de curiosité, d'ouverture d'esprit;
- de prendre des risques;
- de travailler avec une rigueur qui n'exclut pas le plaisir.

HISTOIRE DE L'ART

L'élève est capable

- de situer une œuvre d'art dans son contexte historique et de l'appréhender en conséquence;
- d'avoir une vision élargie du monde artistique et de se situer par rapport à lui.

PROGRAMME PAR ANNÉE

Années 4 et 5

Différencié selon les conceptions propres aux différents établissements (accent plus ou moins mis sur les arts plastiques ou sur l'histoire de l'art).

Pour les arts plastiques, quelques propositions de domaines d'étude : graphisme, traitement de l'image sur ordinateur, pub, photo, vidéo, B.D., décors de théâtre, techniques d'impression, peinture à l'huile, travaux de groupe, relief/assemblages, etc.

Pour l'histoire de l'art, étude de certaines thématiques artistiques (portrait, corps humain, paysage, nature morte, récit historique, vie laborieuse, art religieux, abstraction...).

Présentation monographique de quelques artistes majeurs de l'histoire de l'art.

MUSIQUE

Option complémentaire

1	2	3	4 et 5
			4

OBJECTIF GENERAL

Le cours de musique en option complémentaire offre à l'étudiant la possibilité de suivre des ateliers de pratique instrumentale ou vocale, d'analyse de partitions ou d'œuvres, d'approfondir certains points d'histoire de la musique, et de rédiger un travail personnel en rapport avec la musique.

OBJECTIFS PAR PERIODES

Période I (années 4 et 5)

ATELIER VOCAL

- Petites formations vocales;
- Petites formations instrumentales selon les possibilités.

ATELIER D'ANALYSE

- Étude de partitions;
- Préparation à l'audition de concerts, d'opéras.

ATELIER DE CULTURE MUSICALE

- Exposés ou travaux sur les principaux événements de l'histoire de la musique, en relation avec l'histoire, la littérature et les beaux-arts.

PROGRAMME PAR ANNEE

- a) Pour les étudiants qui n'ont pas suivi le cours de musique en option fondamentale au-delà de la 1^{ère} année, ce cours permet de combler certaines lacunes en histoire de la musique.
- b) Pour les étudiants engagés dans le cours de musique discipline fondamentale, ce cours apporte un approfondissement de certains domaines précis, en relation par exemple avec leurs centres d'intérêts personnels ou avec des événements commémoratifs (anniversaires...) ou autres.

PHILOSOPHIE

Option complémentaire

1	2	3	4 et 5
			4

OBJECTIFS GÉNÉRAUX

L'option complémentaire renforce et diversifie les objectifs de la philosophie comme discipline cantonale.

Elle permet un développement de l'aptitude à philosopher et un élargissement de la culture philosophique.

Elle favorise une plus grande variété de supports didactiques (approches thématiques, lectures commentées d'extraits ou d'œuvres complètes, débats philosophiques, technologies de l'information et de la communication), ainsi que la collaboration avec d'autres branches, dans un esprit d'interdisciplinarité.

OBJECTIFS PAR PÉRIODE

Période I (années 3 et 4)

Connaissances

L'élève sait

- présenter de manière structurée et substantielle au moins trois des thèmes en gras mentionnés ci-dessous (ce qui est entre parenthèses est indiqué à titre de suggestion ou d'exemple), déterminés en fonction des compétences des professeurs, et en lien avec les domaines du programme de la philosophie comme discipline cantonale;
- exposer les idées principales de quelques œuvres ou auteurs spécifiés dans les programmes des divers établissements.

Aptitudes

Au terme de l'option complémentaire, l'élève est capable de

- mettre en évidence la complexité d'un thème ou d'un écrit philosophique;
- problématiser une notion en faisant appel à ses connaissances en histoire de la philosophie;
- commenter un texte en référence à la problématique soulevée et aux auteurs abordés;
- rédiger une argumentation (sous la forme, par exemple, d'une dissertation philosophique) et/ou soutenir une discussion argumentée (sous la forme, par exemple, d'un débat philosophique);
- respecter la diversité des méthodes et des approches des différentes disciplines;
- porter un jugement critique et indépendant;
- affronter les problèmes difficiles dans un effort de pensée persévérant.

PROGRAMME PAR ANNÉE

Années 4 et 5

Logique (logique mathématique).

Anthropologie (la mémoire, conscience et inconscient, autrui, les passions, nature et culture).

Épistémologie (épistémologie des mathématiques, épistémologie des sciences expérimentales, la technique).

Éthique (l'amour, la justice, droits et devoirs de la personne humaine, bioéthique, le travail, éthique des technologies de l'information et de la communication).

Métaphysique (la création, le temps, la mort).

Philosophie de la nature (la matière, l'évolution, hasard et finalité).

Esthétique (l'activité artistique, la beauté).

Histoire de la philosophie (pensées non occidentales).

Interdisciplinarité (philosophie de l'histoire, de l'art, du droit, de l'économie, de l'environnement, de la religion, de l'éducation).

PSYCHOLOGIE / PÉDAGOGIE

Option complémentaire

1	2	3	4 et 5
			4

OBJECTIFS GÉNÉRAUX

La psychologie a comme objet l'étude du comportement humain et de ses déterminants. Elle vise à une meilleure compréhension de l'homme dans ses rapports avec ses divers milieux sociaux.

La pédagogie étudie les processus éducatifs, les conditions dans lesquelles ils se déroulent et leur mise en application.

Par l'intermédiaire d'observations, d'expérimentations et de constructions théoriques, ces sciences procurent un ensemble de connaissances à l'intérieur du domaine des sciences humaines. Elles posent des questions qui touchent de nombreux aspects de la vie personnelle et sociale. Tel est le cas, par exemple, des mécanismes de l'apprentissage, de la mémoire, des stratégies de résolution de problèmes, des émotions, des relations interpersonnelles ou de l'influence éducative dans la famille et la société.

L'étude de la psychologie / pédagogie a pour objectif de favoriser le développement de la personne et de susciter une plus grande conscience de soi, de ses ressources et de ses relations aux autres, dans un souci d'interdisciplinarité (avec la philosophie, la sociologie...).

OBJECTIF PAR PÉRIODE

Période I (années 4 et 5)

Connaissances

L'élève sait

- situer les méthodes et les domaines principaux de la psychologie/pédagogie;
- distinguer les éléments principaux de la psychologie du développement et les conditions favorisant le développement individuel et social;
- dégager les éléments principaux de la psychologie de la personnalité;
- cerner les principaux concepts de la psychologie de l'apprentissage et de la mémoire;
- situer quelques modèles d'analyse de la communication et quelques éléments de psychologie sociale.

Aptitudes

L'élève est capable de

- examiner une situation à la lumière des différents modèles psychologiques et pédagogiques;
- réfléchir à la transposition des connaissances de la psychologie/pédagogie dans la vie quotidienne et scolaire;
- analyser et modifier les pratiques d'apprentissage;
- mener un projet d'étude, de la recherche de documentation à sa présentation;
- analyser et transmettre des contenus d'une manière structurée;
- prendre conscience de sa responsabilité dans son équilibre physique, affectif et mental;
- prendre conscience de la complexité et de la richesse de la personnalité humaine;
- prendre conscience de ses ressources personnelles.

PROGRAMME PAR ANNÉE

Années 4 et 5

FONDEMENTS ET MÉTHODES

- Introduction à la psychologie et à la pédagogie comme sciences humaines.
- Éléments d'histoire de la psychologie/pédagogie.
- Les principaux modèles théoriques de la psychologie.
- Les méthodes de la psychologie.

CONNAISSANCE DE SOI

- Éléments de psychologie du développement de l'enfant, de l'adolescent et de l'adulte.
- Les théories de la personnalité.
- Les processus cognitifs et les théories de l'apprentissage : créativité, stratégies, mémoire, motivation, ..

LES RELATIONS INTERPERSONNELLES

- Éléments de psychologie sociale : analyse de la communication, stéréotypes et préjugés, le changement et l'influence.
- Éléments de psychopathologie : dépression, troubles de la personnalité...
- Psychologie et santé : prévention et responsabilisation.

RELIGION CHRETIENNE

Option complémentaire

1	2	3	4 et 5
			4

OBJECTIF GENERAL

L'enseignement de la religion chrétienne vise à promouvoir l'acquisition de la culture religieuse par la connaissance des fondements du christianisme, source du patrimoine historique du pays et à permettre une réflexion personnelle à la lumière des valeurs judéo-chrétiennes.

En vue de leur insertion dans le monde professionnel et civil, les élèves reçoivent de cet enseignement les contenus et les instruments spécifiques pour lire la réalité historique et culturelle qui leur est contemporaine, pour découvrir les exigences de la vérité donnant sens à leur vie et formant leur conscience morale.

L'option complémentaire religion chrétienne favorise, par ailleurs, une certaine continuité entre la formation de la discipline fondamentale et une formation à l'université.

OBJECTIFS PAR PERIODES

Période I (années 4 et 5)

L'enseignement de la religion chrétienne, en option complémentaire, permet l'approfondissement des notions et le développement des aptitudes acquises dans la discipline fondamentale, ainsi que l'ouverture aux différents domaines de la théologie chrétienne.

Les apports de connaissances données par d'autres branches d'étude étant profitables, l'option favorisera également la pluridisciplinarité.

Connaissances

L'élève connaît les spécificités des différents domaines de la théologie chrétienne.

Aptitudes

L'élève est capable d'établir des liens entre les différents domaines de la théologie chrétienne, puis d'aborder divers problèmes particuliers à la lumière des apports spécifiques de ces différents domaines.

PROGRAMME PAR ANNEE

Années 4 et 5

Diverses questions choisies parmi les domaines de la théologie chrétienne :

- actualité religieuse;
- dogmatique;
- exégèse;
- histoire de l'Église;
- morale;
- spiritualité.

SCIENCE DES RELIGIONS

Option complémentaire

1	2	3	4 et 5
			4

OBJECTIF GENERAL

L'enseignement de la science des religions développe chez l'élève la compréhension du phénomène religieux; de même, il favorise une réflexion sur les valeurs, en tant que dimensions essentielles de l'homme croyant ou athée dans son existence individuelle et sociale.

Le cours incite l'élève à connaître les autres courants de pensée religieux, à s'intéresser à leurs principes et à les accepter comme éléments de la culture pluraliste contemporaine. On veillera à développer ainsi un esprit et une attitude de tolérance propres à favoriser l'intégration sociale de chacun.

L'option complémentaire science des religions favorise, par ailleurs, une certaine continuité entre la formation de la discipline fondamentale et une formation à l'université.

OBJECTIFS PAR PERIODES

Période I (années 4 et 5)

L'enseignement de la science des religions, en option complémentaire, permet l'approfondissement des notions et le développement des aptitudes acquises dans la discipline fondamentale, ainsi que l'ouverture aux différentes religions en mettant en valeur leurs apports spécifiques à la culture contemporaine.

Les apports de l'histoire, de la géographie, de la philosophie, des littératures et des arts étant indispensables, l'option favorisera également la pluridisciplinarité.

Connaissances

L'élève connaît les spécificités des différentes religions et leurs expressions littéraires, artistiques et sociales.

Aptitudes

L'élève est capable de distinguer les apports des connaissances religieuses pour la compréhension des courants de pensée contemporains et celle des différentes expressions culturelles et sociales.

PROGRAMME PAR ANNEE

Années 4 et 5

L'élève connaît les points de contact entre religions et culture dans les différents domaines suivants :

- histoire religieuse comparée;
- mythologies;
- arts et religions;
- littératures et religions;
- religions et société.

ÉDUCATION PHYSIQUE

Option complémentaire

1	2	3	4 et 5
			4

OBJECTIFS GÉNÉRAUX

Dans l'enseignement de base en éducation physique, on cherche à développer systématiquement la pratique de certaines activités physiques et sportives.

En option complémentaire "éducation physique", on veut approfondir ces activités en acquérant en même temps les connaissances théoriques en relation avec le sport.

OBJECTIFS PAR PÉRIODE

Période I (années 4 et 5)

L'option complémentaire "éducation physique" veut

- approfondir et développer les activités motrices de l'élève en pratiquant des activités physiques individuelles et collectives;
- expliquer et comprendre les bases du fonctionnement du corps humain en pratiquant du sport et établir une relation entre la pratique et la théorie;
- sensibiliser l'élève aux autres aspects du sport (société, médias, histoire, etc.) et accroître la capacité de jugement et d'analyse.

PROGRAMME PAR ANNÉE

Années 4 et 5

DOMAINE THÉORIQUE

Obligatoire

- théorie de l'entraînement.

A choix : (1 thème par semestre au minimum)

- sport et société;
- histoire et sport;
- sport et nature;
- sport et santé;
- sport et commerce;
- sport et science;
- sport et psychologie.

DOMAINE PRATIQUE

- Mettre en application les éléments de base de la théorie de l'entraînement;
- Effectuer la relation entre les méthodes d'entraînement d'une discipline sportive à l'autre;
- Opérer un choix de disciplines sportives (individuelles et collectives) selon les possibilités de l'établissement.